

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT**

États financiers consolidés

31 décembre 2021

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation de l'actif net	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8 - 20

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux administrateurs de la Commission de Services Régionaux de Kent

### **Rapport sur les états financiers consolidés**

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Commission de Services Régionaux de Kent (la Commission), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, et l'état consolidé des résultats, l'états consolidé de la variation de l'actif net et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Commission au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Commission conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Commission ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Commission.

443 boul. Adélarde-Savoie Blvd.,  
Dieppe, NB, E1A 0N7

t · (506) 857-2290  
f · (506) 857-8468

[www.brbcpa.ca](http://www.brbcpa.ca)



**Bourque  
Richard  
Boutot** P.C. INC.

CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS | COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers consolidés sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

Les chiffres des budgets sont présentés pour fins de comparaison. Ils ont été préparés et approuvés par le Conseil municipal. Ces chiffres n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen.

*Bourque Richard Boutot*

Comptables professionnels agréés

le 21 avril 2022  
Dieppe, NB

443 boul. Adélarde-Savoie Blvd.,  
Dieppe, NB, E1A 0N7

t • (506) 857-2290  
f • (506) 857-8468

[www.brbcpa.ca](http://www.brbcpa.ca)

## **ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

### **Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT**

État consolidé des résultats

Année terminée le 31 décembre

	2021 Budget (non-audité) (Note 15)	2021 Réal	2020 Réal
<b>REVENUS</b>			
Cotisations des membres	4 144 569 \$	2 294 710 \$	2 238 225 \$
Ventes de services	26 186	2 028 125	1 710 675
Transferts gouvernementaux	20 025	69 430	46 745
Intérêts	863	3 737	2 589
Autres revenus	8 600	57 130	37 434
	<u>4 200 243</u>	<u>4 453 132</u>	<u>4 035 668</u>
<b>DÉPENSES</b>			
Gouvernance	53 800	47 469	49 605
Administration	1 235 582	1 130 305	1 067 358
Aménagement régional	1 000	711	357
Collaboration régionale en matière de services de police	18 500	6 728	12 407
Planification régionale des mesures d'urgence	33 000	25 501	19 180
Services d'aménagement et d'inspection des bâtiments	599 140	596 788	558 510
Gestion des déchets solides	2 468 032	2 512 575	2 232 500
Services financiers	6 437	12 420	7 506
	<u>4 415 491</u>	<u>4 332 497</u>	<u>3 947 423</u>
Surplus pour l'année (note 12)	<u>(215 248) \$</u>	120 635	88 245
Excédent accumulé au début de l'année		<u>687 000</u>	598 755
Excédent accumulé à la fin de l'année		<u>807 635 \$</u>	<u>687 000 \$</u>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT**

État consolidé de la situation financière

31 décembre

2021

2020

**ACTIFS FINANCIERS**

Encaisse (note 3)	1 390 531 \$	660 574 \$
Comptes à recevoir		
Général	186 890	188 941
Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	220 205	182 502
	<u>1 797 626 \$</u>	<u>1 032 017 \$</u>

**PASSIFS**

Emprunt bancaire	584 370 \$	- \$
Comptes à payer et frais courus	397 031	287 135
Revenus différés	-	30 750
Avantages postérieurs à l'emploi payables (note 7)	49 280	84 021
	<u>1 030 681</u>	<u>401 906</u>

**ACTIF NET**766 945 \$      630 111 \$**ACTIFS NON FINANCIERS**

Immobilisations corporelles (note 5)	98 326 \$	98 326 \$
Amortissement cumulé (note 5)	78 622	73 696
	<u>19 704</u>	<u>24 630</u>
Charges payées d'avance	20 986	32 259
	<u>40 690</u>	<u>56 889</u>

**EXCÉDENT ACCUMULÉ**807 635 \$      687 000 \$

APPROUVÉ PAR

PrésidentTrésorier(ère)

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT**

État consolidé de la variation de l'actif net

Année terminée le 31 décembre

**2021****2020**

---

Surplus pour l'année	<b>120 635 \$</b>	88 245 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>4 926</b>	6 157
	<hr/>	<hr/>
	<b>125 561</b>	94 402
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	<b>11 273</b>	(15 183)
Augmentation de l'actif net	<b>136 834</b>	79 219
Actif net au début de l'exercice	<b>630 111</b>	550 892
Actif net à la fin de l'exercice	<b>766 945 \$</b>	630 111 \$



---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT**

État consolidé des flux de trésorerie

Année terminée le 31 décembre

**2021****2020**

---

Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

**Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation**

Surplus pour l'année	<b>120 635 \$</b>	88 245 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>4 926</b>	6 157
Compte à recevoir - Général	<b>2 051</b>	(52 705)
Compte à recevoir - Gouvernement fédéral et ses agences	<b>(37 703)</b>	(140 868)
Comptes payables et frais courus	<b>109 896</b>	91 293
Revenus différés	<b>(30 750)</b>	21 000
Avantages postérieurs à l'emploi payables	<b>(34 741)</b>	-
Charges payées d'avance	<b>11 273</b>	(15 183)
	<hr/> <b>145 587</b>	<hr/> (2 061)

**Activités de financement**

Emprunt bancaire	<hr/> <b>584 370</b>	<hr/> -
------------------	----------------------	---------

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie **729 957** (2 061)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au début de l'exercice

---

**660 574** 662 635

À la fin de l'exercice

---

**1 390 531 \$** 660 574 \$

---

**1. Objectif de l'organisation**

La Commission de Services Régionaux de Kent est régie par la Loi sur la prestation de services régionaux du Nouveau-Brunswick. La Commission de Services Régionaux de Kent est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*. La Commission a comme mandat d'assurer ou faciliter la prestation de services obligatoires aux communautés, de faciliter les ententes volontaires de service entre les communautés intéressées, et de servir de forum régional pour la collaboration entre les communautés concernant les questions régionales.

---

**2. Résumé des principales conventions comptables**

Les états financiers consolidés de la Commission de Services Régionaux de Kent reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables professionnels agréés.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Commission et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Commission.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Commission sont les suivants:

**Entité publiante**

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à l'actif net et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Commission et qui sont la propriété de la Commission ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

**Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 29 octobre 2020.

**Comptabilisation des recettes**

- (a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.
- (b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

**Recours à des estimations**

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

**2. Résumé des principales conventions comptables (suite)****Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Commission se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement fédéral, d'investissements, de créditeurs et de charges à payer. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire. La Commission est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Commission minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

**Encaisse et équivalents d'encaisse**

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main et les soldes bancaires.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

**Type d'actif**

Meubles et équipement

**Années**

5 à 10 ans

**Information sectorielle**

La Commission de Services Régionaux de Kent offre des services obligatoires. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Commission sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services fournis sont les suivants:

Aménagement régional

La Commission est chargée de l'élaboration d'un plan régional visant à mieux coordonner et gérer l'aménagement et l'utilisation des terres dans sa région respective.

Aménagement local dans les districts de services locaux

Cette section comprend l'élaboration de plans ruraux, à leur gestion et leur application, à l'octroi des permis de construction, à l'inspection des bâtiments et à l'approbation des lotissements.

Gestion des déchets solides

La Commission offre aux municipalités, aux communautés rurales et aux districts de services locaux de sa région respective des services d'élimination des déchets solides, la coordination de divers programmes de recyclage, la manutention des déchets dangereux et la sensibilisation au compostage.

Collaboration régionale en matière de services de police

La Commission sert de tribune régionale pour évaluer l'efficacité des services de police. Elle cerne les enjeux d'intérêt commun dans sa région respective et guide l'établissement des priorités en matière de services de police.

Planification régionale des mesures d'urgence

Par l'intermédiaire de la Commission, les municipalités, les communautés rurales et les districts de services locaux planifient, coordonnent et mettent en commun les ressources afin d'assurer des interventions plus efficaces en cas d'urgence.

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2021

---

**2. Résumé des principales conventions comptables (suite)****Planification des infrastructures régionales de loisirs, de culture et de sport, et partage des coûts de ces installations**

La Commission a la responsabilité de faciliter la planification et le partage des coûts des principales installations sportives, récréatives et culturelles de sa région respective. Par son entremise, les municipalités, les communautés rurales et les districts de services locaux pourront s'entendre sur la nécessité, l'envergure et le financement des nouvelles installations.

**Avantages postérieurs à l'emploi**

La Commission offre des indemnités de congés de maladie qui peuvent s'accumuler jusqu'à un maximum et qui peuvent s'acquérir au départ. Un passif est comptabilisé selon une évaluation actuarielle préparée.

---

<b>3. Encaisse</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Encaisse - affectée (note 14)	<b>334 225 \$</b>	313 350 \$
Encaisse - non affectée	<b>1 056 306</b>	347 224
	<b>1 390 531 \$</b>	660 574 \$

---

<b>4. Sommes à recevoir du gouvernement fédéral et de ses agences</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	<b>220 205 \$</b>	182 502 \$

---

<b>5. Immobilisations corporelles</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Coût</b>		
Solde d'ouverture	<b>98 326 \$</b>	98 326 \$
Acquisitions durant l'année	-	-
Solde de fermeture	<b>98 326</b>	98 326
<b>Amortissement cumulé</b>		
Solde d'ouverture	<b>73 696</b>	67 539
Amortissement durant l'année	<b>4 926</b>	6 157
Solde de fermeture	<b>78 622</b>	73 696
<b>Valeur nette</b>	<b>19 704 \$</b>	24 630 \$
<b>Composé de:</b>		
Services d'aménagement	<b>18 162 \$</b>	22 702 \$
Services des déchets solides	<b>1 542</b>	1 927
	<b>19 704 \$</b>	24 629 \$

---

Les immobilisations corporelles sont composées d'équipements et de meubles.

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2021

---

**6. Emprunt bancaire**

La Commission dispose de marges de crédit d'un montant autorisé total de 629 637\$, portant intérêt au taux préférentiel (2.45%) et renouvelable annuellement, pour financer les affaires courantes des fonds de fonctionnement.

---

**7. Avantages postérieurs à l'emploi payables****(a) Allocation de départ et de retraite**

Les employés de la Commission sont admissibles à une allocation de retraite ou de départ équivalent aux jours de maladie accumulés, jusqu'à un maximum de 90 jours au taux horaire de l'employé(e) juste avant son départ. Les prestations accumulées sont payables dans l'année où les employés cessent de travailler pour la Commission, soit parce qu'ils prennent leur retraite ou parce qu'ils quittent en bons termes avec l'employeur. La somme accordée à l'employé(e) sera versé comme contribution à un RÉER seulement.

Une évaluation actuarielle a été effectuée en date du 31 décembre 2019 sur le plan des 14 employés en conformité avec SP 3250 et 3255, et, à ce moment, le régime de retraite avait une obligation de 84 021\$. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs tels que le taux d'augmentation salariale, le roulement du personnel, l'âge de la retraite et le taux d'escompte. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Commission.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit:

- 1) augmentation salariale annuelles est de 2%
- 2) le taux d'escompte est de 2.90%
- 3) le taux de roulement du personnel est de 1.5%

---

**8. Éventualités**

Dans le cours normal des opérations, la Commission peut être impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2021, être prédit avec certitude, la direction et le conseil sont d'avis que la résolution de ces affaires n'aura pas de conséquences négatives importantes puisque la Commission maintient une police d'assurance qui la couvre pour des montants jugés appropriés.

---

**9. Engagements**

La Commission est locataire de bureaux en vertu d'un bail prenant échéance le 30 septembre 2031. Les loyers minimums futurs totalisent 371 580\$ pour les prochains cinq exercices: 2022, 74 316\$; 2023, 74 316\$; 2024, 74 316\$; 2025, 74 316\$; 2026, 74 316\$.

La Commission s'est engagée par bail à partir du 1er décembre 2018 jusqu'au 30 novembre 2023 pour la location de bureaux à Richibucto. Les loyers minimums futurs totalisent 28 616\$ et comprennent les versements suivants pour les deux prochains exercices: 2022, 14 930\$; 2023, 13 686\$.

La Commission s'est engagée par contrats à partir du 2 février 2019 jusqu'au 31 décembre 2024 pour la collecte de déchets. Les paiements minimums futurs totalisent 3 848 018\$ et comprennent les versements suivants pour les trois prochains exercices: 2022, 1 813 780\$; 2023, 1 043 487\$; 2024, 990 741\$.

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2021

---

**10. Emprunt inter fonds**

Le guide servant à la présentation des rapports financiers exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de nature capitale. Les montants payables entre les fonds ne sont pas en conformité avec cette exigence.

---

**11. Excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme - Fonds de capital déchets solides**

Au 31 décembre 2021, les fonds de capital et d'emprunt de la Commission de Services Régionaux de Kent indiquent un excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme par les montants suivants:

	<b>Fonds de capital déchets solides</b>
Actif à court terme	7 000 \$
Passif à court terme	<u>4 452</u>
	<u><b>2 548 \$</b></u>

Cet excédent est le résultat d'une contribution de la réserve capital déchet solide qui sera utilisé pour financer des dépenses en capital futures.

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT**

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2021

**12. Tableau de présentation sectorielle**

	Services généraux	Services collaboratifs et d'aménagement régional	Services d'aménagement local	Services de gestion des déchets solides	Autres services partagés	2021 Consolidés	2020 Consolidés
<b>Recettes</b>							
Cotisations des membres	- \$	127 162 \$	769 907 \$	1 084 085 \$	313 556 \$	2 294 710 \$	2 238 225 \$
Vente de services	-	-	64 604	1 963 521	-	2 028 125	1 710 675
Transferts gouvernementaux	996	-	-	27 409	41 025	69 430	46 745
Intérêts	2 161	-	-	1 576	-	3 737	2 589
Autres revenus	344	-	49 417	7 369	-	57 130	37 434
	3 501	127 162	883 928	3 083 960	354 581	4 453 132	4 035 668
<b>Dépenses</b>							
Salaires et bénéfices	233 113	21 476	579 227	188 416	111 157	1 133 389	1 100 993
Biens et services	175 560	30 459	197 219	2 595 823	149 203	3 148 264	2 840 139
Amortissement	-	-	4 540	385	-	4 925	6 158
Autres	-	36 473	-	-	9 446	45 919	133
	408 673	88 408	780 986	2 784 624	269 806	4 332 497	3 947 423
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	<b>(405 172) \$</b>	<b>38 754 \$</b>	<b>102 942 \$</b>	<b>299 336 \$</b>	<b>84 775 \$</b>	<b>120 635 \$</b>	<b>88 245 \$</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT**

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2021

**13. Réconciliation de l'excédent de l'année**

	Services généraux	Fonctionnement Services d'aménagement régional	Fonctionnement Services d'aménagement local	Capital Services local	Fonctionnement Gestion des déchets solides	Capital des Gestion des déchets solides	Autres services partagés	Réserve Capital et Fonctionnement	Total
Excédent (déficit) par fonds pour l'année 2021 sous CSP	(405 170) \$	38 754 \$	107 482 \$	(4 540) \$	298 144 \$	(385) \$	84 774 \$	1 576 \$	120 635 \$
Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis	-	7 711	58 307	-	130 315	-	21 783	-	218 116
Surplus (déficit) d'avant dernière année	-	-	-	-	(18 000)	-	-	18 000	-
Transferts entre fonds:									
Transfert du fonctionnement gestion des déchets solides à la réserve fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transfert du fonctionnement gestion des services collaboratifs et d'aménagement régional à la réserve fonctionnement	(1 300)	(40 502)	(147 167)	-	(208 137)	-	(9 364)	1 300	-
Allocation des services généraux	405 170	-	-	4 540	-	385	-	-	-
Dépense d'amortissement	-	-	-	-	-	-	-	-	4 925
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année	405 170	(34 091)	(88 860)	4 540	(95 822)	385	12 419	19 300	223 041
Excédent des fonds pour l'année 2021	- \$	4 663 \$	18 622 \$	- \$	202 322 \$	- \$	97 193 \$	20 876 \$	343 676 \$



**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT**Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2021**14. État des réserves**

Actifs	Réserve Fonctionnement Collab. régionale		Réserve Fonctionnement Déchets solides		Réserve Fonctionnement Aménag. local		2021 Total		2020 Total	
	Fonctionnement Collab. régionale	Déchets solides	Déchets solides	Capital solides	Fonctionnement Aménag. local	Capital solides	Fonctionnement Aménag. local	Total	Total	
Investissements	- \$	78 252 \$	141 819 \$	- \$	- \$	220 071 \$	218 496 \$			
Débiteurs	6 300	73 698	-	41 564	121 562	102 262				
Créditeurs	-	-	(7 408)	-	(7 408)	(7 408)				
<b>Excédent accumulé</b>	<b>6 300 \$</b>	<b>151 950 \$</b>	<b>134 411 \$</b>	<b>41 564 \$</b>	<b>334 225 \$</b>	<b>313 350 \$</b>				

**Revenus**

Transfert du fond d'aménagement local	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	600 \$
Transfert du fonds de déchets solides	-	18 000	-	-	-	18 000	50 000
Transfert du fonds de collaboration régionale	1 300	-	-	-	-	1 300	500
Intérêts	-	709	867	-	-	1 576	1 699
	<b>1 300 \$</b>	<b>18 709 \$</b>	<b>867 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>20 876 \$</b>	<b>52 799 \$</b>	

**Excédent pour l'année**

	<b>1 300 \$</b>	<b>18 709 \$</b>	<b>867 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>20 876 \$</b>	<b>52 799 \$</b>
--	-----------------	------------------	---------------	-------------	------------------	------------------

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2021

**15. Budget de fonctionnement réconcilié au budget CSP**

	Services généraux	Services collaboratifs et d'aménagement régional	Services d'aménagement local	Services de gestion des déchets solides	Autres services partagés	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
<b>Recettes</b>								
Cotisations des membres	- \$	118 418 \$	769 907 \$	2 942 688 \$	313 556 \$	- \$	- \$	4 144 569 \$
Ventes de services	-	-	26 186	-	-	-	-	26 186
Transferts gouvernementaux	-	-	-	-	20 025	-	-	20 025
Transferts de fonds propres ou d'autres fonds	385 437	-	-	-	-	-	(385 437)	-
Intérêts	-	-	500	363	-	-	-	863
Excédent d'avant dernière année	-	7 712	58 307	130 314	21 952	-	(218 285)	-
Autres revenus	2 000	-	3 600	3 000	-	-	-	8 600
	387 437	126 130	858 500	3 076 365	355 533	-	(603 722)	4 200 243
<b>Dépenses</b>								
Gouvernance	53 800	-	-	-	-	-	-	53 800
Administration	332 000	73 630	261 400	599 925	354 064	-	(385 437)	1 235 582
Aménagement régional	-	1 000	-	-	-	-	-	1 000
Collaboration régionale en matière de services de police	-	18 500	-	-	-	-	-	18 500
Planification régionale des mesures d'urgence	-	33 000	-	-	-	-	-	33 000
Services d'aménagement et d'inspection des bâtiments	-	-	594 600	-	-	4 540	-	599 140
Opérations - gestion des déchets solides	-	-	-	2 467 647	-	385	-	2 468 032
Services financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts	1 637	-	1 000	2 500	1 300	-	-	6 437
Transfert au fonds de réserve de fonctionnement	-	-	1 500	6 293	-	-	(7 793)	-
Déficit d'avant-dernière année	-	-	-	-	169	-	(169)	-
	387 437	126 130	858 500	3 076 365	355 533	4 925	(393 399)	4 415 491
Surplus (déficit)	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(4 925) \$	(210 323) \$	(215 248) \$

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2021

<b>16. Support des dépenses</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Réel 2021</b>	<b>Réel 2020</b>
<b>Gouvernance</b>			
<b>Services généraux</b>			
Membres du conseil			
Honoraires	39 000 \$	38 841 \$	40 992 \$
Déplacements	9 000	5 418	5 667
Formation et perfectionnement	3 000	125	755
Autres	2 800	3 085	2 191
	<b>53 800 \$</b>	<b>47 469 \$</b>	<b>49 605 \$</b>
<b>Administration</b>			
<b>Services généraux</b>			
Bureau du directeur général			
Salaires et avantages sociaux	116 000 \$	115 149 \$	106 254 \$
Déplacements	5 500	3 815	4 501
Formation et perfectionnement	10 000	3 989	6 504
Gestion financière			
Salaires et avantages sociaux	60 000	65 701	62 754
Déplacements	1 500	1 102	620
Frais d'audit et comptabilité externe	15 000	13 231	17 103
Autres services administratifs			
Publicité et relations publiques	8 500	20 930	12 482
Assurance responsabilité	16 500	17 276	16 755
Services professionnels ou de consultation	7 500	9 848	4 293
Frais légaux	-	-	850
Immeuble de bureaux	21 500	19 755	15 861
Fournitures et matériel de bureau	18 000	32 589	15 103
Télécommunications	4 500	5 313	8 348
Autres	47 500	49 866	50 105
	<b>332 000 \$</b>	<b>358 564 \$</b>	<b>321 533 \$</b>
<b>Services d'aménagement local</b>			
Autres services administratifs			
Relations publiques et promotion	9 000 \$	9 145 \$	9 538 \$
Services professionnels	6 500	62 966	41 739
Immeuble de bureaux	59 000	53 561	53 115
Matériel et fournitures de bureau	16 000	24 301	19 847
Télécommunications	11 000	13 488	11 884
Autres	19 900	18 411	20 113
	<b>121 400 \$</b>	<b>181 872 \$</b>	<b>156 236 \$</b>

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2021

---

<b>16. Support des dépenses</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Réel 2021</b>	<b>Réel 2020</b>
<b>Services de gestion des déchets solides</b>			
Bureau du directeur			
Salaires et avantages sociaux	79 000 \$	74 509 \$	77 445 \$
Déplacements	5 000	547	836
Formation et perfectionnement	6 500	2 231	1 182
Travail Sécuritaire NB	3 000	4 896	5 383
<b>Autres services administratifs</b>			
Honoraires professionnels	4 000	-	3 238
Immeuble de bureaux	22 000	18 908	18 200
Matériel et fournitures de bureau	8 500	4 382	4 928
Télécommunications	4 000	4 208	4 114
Autres	100 000	1 925	1 321
<b>Éducation publique</b>			
Publicité, visites et promotion	107 925	87 489	104 773
Déplacements	4 000	2 384	3 108
Comité technique	6 000	1 784	3 086
Coordonnateur en éducation	52 000	61 699	52 716
	<b>401 925 \$</b>	<b>264 962 \$</b>	<b>280 330 \$</b>
<b>Aménagement régional</b>			
<b>Autres services administratifs</b>			
Autres	35 100 \$	55 346 \$	36 833 \$
<b>Autres services partagés</b>			
<b>Administration</b>			
Salaires et avantages sociaux	154 664 \$	110 215 \$	113 799 \$
Déplacements	2 050	419	313
Formation et perfectionnement	4 200	528	1 495
Travail sécuritaire NB	-	1 631	1 794
<b>Autres services administratifs</b>			
Matériel et fournitures de bureau	3 501	387	3 242
Immeuble de bureaux	6 000	5 853	5 148
Frais professionnels	1 835	2 360	694
Télécommunications	2 600	1 119	979
Autres	170 307	147 049	144 962
	<b>345 157 \$</b>	<b>269 561 \$</b>	<b>272 426 \$</b>
	<b>1 235 582 \$</b>	<b>1 130 305 \$</b>	<b>1 067 358 \$</b>

---

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT**

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 décembre 2021

---

**16. Support des dépenses**

	<b>Budget 2021</b>	<b>Réel 2021</b>	<b>Réel 2020</b>
<b>Aménagement régional</b>			
Déplacements	<b>1 000 \$</b>	<b>711 \$</b>	<b>357 \$</b>
<b>Collaboration régionale en matière de services de police</b>			
Administration et déplacements	<b>18 500 \$</b>	<b>6 728 \$</b>	<b>12 407 \$</b>
<b>Planification régionale des mesures d'urgence</b>			
Administration et déplacements	<b>33 000 \$</b>	<b>25 501 \$</b>	<b>19 180 \$</b>
<b>Services d'aménagement et d'inspection des bâtiments</b>			
Services d'aménagement			
Salaires et avantages sociaux	<b>412 000 \$</b>	<b>389 692 \$</b>	<b>397 704 \$</b>
Déplacements	<b>10 000</b>	<b>16 318</b>	<b>9 707</b>
Formation et perfectionnement	<b>10 000</b>	<b>317</b>	<b>3 187</b>
Examen d'aménagement et comité d'ajustement	<b>6 000</b>	<b>7 664</b>	<b>5 639</b>
Autres	<b>1 200</b>	<b>322</b>	<b>-</b>
Amortissement	<b>4 540</b>	<b>4 540</b>	<b>5 676</b>
	<b>443 740 \$</b>	<b>418 853 \$</b>	<b>421 913 \$</b>
Services d'inspection			
Salaires et avantages sociaux	<b>132 000 \$</b>	<b>154 677 \$</b>	<b>118 942 \$</b>
Déplacements	<b>18 000</b>	<b>18 539</b>	<b>17 334</b>
Formation et perfectionnement	<b>5 000</b>	<b>4 661</b>	<b>321</b>
Autres	<b>400</b>	<b>58</b>	<b>-</b>
	<b>155 400 \$</b>	<b>177 935 \$</b>	<b>136 597 \$</b>
	<b>599 140 \$</b>	<b>596 788 \$</b>	<b>558 510 \$</b>

**COMMISSION DE SERVICES RÉGIONAUX DE KENT**  
Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2021

**16. Support des dépenses**

	Budget 2021	Réal 2021	Réal 2020
<b>Gestion des déchets solides</b>			
Opérations d'enfouissement			
Enfouissement Westmorland-Albert	709 600 \$	800 920 \$	751 770 \$
Opérations de la station de transfert			
Réacheminement des déchets			
Entente - Népisiguit-Chaleur	1 746 047 \$	1 700 436 \$	1 469 805 \$
Programme de compostage			
Composteurs résidentiels	7 000 \$	4 802 \$	4 291 \$
Déchets ménagers dangereux			
Collecte	5 000	6 032	6 152
Amortissement	385	385	482
	<b>2 468 032 \$</b>	<b>2 512 575 \$</b>	<b>2 232 500 \$</b>
<b>Services financiers</b>			
<b>Services généraux</b>			
Frais de services bancaires	1 637 \$	2 638 \$	3 946 \$
<b>Services d'aménagement local</b>			
Frais de services bancaires	1 000 \$	2 325 \$	1 239 \$
<b>Services de gestion des déchets solides</b>			
Frais de services bancaires	2 500 \$	7 085 \$	1 811 \$
<b>Aménagement régional</b>			
Frais de services bancaires	-	122 \$	133 \$
<b>Autres services partagés</b>			
Frais de services bancaires	1 300 \$	250 \$	377 \$
	<b>6 437 \$</b>	<b>12 420 \$</b>	<b>7 506 \$</b>